

Les Échos Lauranais

Novembre
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

« Intergénérationnel », « Tissu associatif », « Bien vivre ensemble », voici des termes qui ont une importance capitale pour que la vie soit agréable dans nos villages. Mais pour que tout cela ne demeure pas confiné au rang de sempiternelles et vaines invocations, il faut que le plus de monde possible s'y engage. Comme dans le domaine sportif, on ne gagne pas seulement avec des individualités, un collectif est nécessaire pour prétendre à la victoire.

Notre village dispose d'un tissu associatif remarquablement dense, ce dont nous devons tous être fiers. Mais pour participer personnellement à la plupart des animations proposées, je constate souvent, qu'à quelques exceptions près, seuls les membres de l'association concernée sont présents. J'invite donc la population de notre commune, tous âges confondus, à plutôt s'intéresser et participer aux événements proposés par les bénévoles dévoués qui s'échinent de leur côté, qu'à ressasser à l'envie « que non, décidément, il ne se passe rien chez nous », « que c'était mieux avant »... Cela, croyez moi, ça n'a rien d'original, on peut l'entendre partout, chez nous comme dans les autres localités, et quelle que soit leur taille. Ce n'est qu'une question d'envie, d'envie de vivre.

Par ailleurs, ponctuellement, pour lancer un projet, créer un événement, nous sommes toujours capables de nous rassembler pour œuvrer ensemble dans le même sens. Toutefois, au quotidien, le chien du voisin, la voiture mal garée, les jeunes qui font du bruit, l'un qui s'approprie l'espace public, constituent la vie de tous les jours et là les choses deviennent plus compliquées.

Alors nous voilà, nous élus, constamment interpellés, contraints d'intervenir pour expliquer, démontrer, raisonner, sermonner, prendre des arrêtés, interdire... : où donc est passé le respect des autres ? Nous sommes tous concernés. Il ne tient qu'à nous tous que l'air de nos localités millénaires demeure encore longtemps respirable. Il suffirait que chacun y mette du sien : ne pas toujours penser que c'est « de la faute de l'autre » ; toujours considérer que son voisin mérite le respect ; ne pas faire subir aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent subir...

Ces anciennes maximes sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais, face aux individualismes, aux égoïsmes, qui tendent à s'exacerber dans un temps où chacun est en capacité de s'isoler sur ce que l'on nomme « réseaux sociaux » sur lesquels, entre des données essentielles, se déversent, le plus souvent dans l'anonymat le plus épais, des torrents de sottises.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ DU NOUVEAU À L'ÉCOLE ■

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Laure a mis en place, dès la rentrée 2014, un Projet Éducatif de Territoire en partenariat avec le CIAS de Carcassonne Agglo.

Soraya, la responsable à la fois des Temps d'Activité Périscolaire et de l'ALAE, a proposé aux enfants un module sur la citoyenneté : démocratie, découverte de la commune et des services.

Pour illustrer ce thème, elle leur a demandé de se constituer en groupes de travail et de proposer un projet. Un vote a eu lieu, le projet de construction d'un terrain mixte (foot, hand, basket) a été retenu et présenté au Conseil municipal. Les élus ont été séduits par la demande des enfants et ont décidé de leur faire la surprise. Dès la rentrée de ces vacances de la Toussaint, ils vont pouvoir disposer, dans l'enceinte de l'école, d'une aire de jeu dont le revêtement sera constitué d'un enrobé flambant neuf réalisé par le SIC de La Redorte et d'équipements conformes (buts, paniers de basket...).

Par ailleurs, l'installation d'un équipement de type City Stade dans la proche périphérie du stade et ouvert à tous, est toujours envisagée.

■ CHEZ NOS COMMERÇANTS ■

Le départ annoncé de Dominique Maurel pour une retraite bien méritée a fait craindre à plusieurs de nos concitoyens, la disparition pure et simple d'un commerce de proximité, si nécessaire à la vie de notre village.

Nous sommes en mesure d'annoncer à la population la reprise prochaine de l'activité par Madame Angélique Revel épouse Burgat connue et estimée à Laure. La procédure administrative est enclenchée, nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier dans le bulletin de décembre.

■ CHANTIERS EN COURS ■

Les travaux effectués sur le foyer et les bains douches sont quasiment terminés. Ces bâtiments seront à nouveau utilisables dès le début novembre. L'équipe municipale réfléchit à une inauguration qui lui permettrait de présenter ces réalisations et de remercier les responsables des structures qui ont contribué à leur financement.

■ SYNDICAT MIXTE DES BALCONS DE L'AUDE ■

Le SMBA fait savoir que des travaux d'entretien de la végétation vont être menés sur les cours d'eau de Ruchol, des Arques et de la Resclauze. Le chantier sera lancé début novembre et se déroulera sur une période de 7 semaines.

Les propriétaires riverains sont informés que, s'ils veulent récupérer le bois provenant de leurs parcelles, ils pourront le faire, mais ne disposeront que d'un délai de quelques jours pour d'évidentes raisons de sécurité. Ils seront contactés par l'entreprise chargée des travaux.

■ CHIENS ERRANTS ■

Malgré de nombreux rappels dans ces mêmes colonnes, malgré les placements d'office de chiens errants en fourrière, de nombreux propriétaires de chiens persistent à laisser leur animal divaguer sur l'espace public. Les résultats de ces comportements ne sont pas surprenants : outre les déjections qui gâchent la vie des usagers de la voirie, quelques cas de morsures, sont portées à notre connaissance. Démarche à accomplir en cas de morsure :
– La victime se soumettra dans les meilleurs délais à un examen médical et signalera le fait à la mairie.

– Le maire rappellera ses obligations au propriétaire de l'animal : surveillance médicale et évaluation comportementale du chien, prise en compte intégrale des frais engagés...

Il est grand temps que chacun observe les règles indispensables au vivre ensemble. Les chiens doivent être tenus en laisse. Si on n'est pas en mesure de contrôler un animal, il faut renoncer à en posséder un. Les conséquences d'une attaque de chien peuvent être très graves.

Quant à leurs déjections, elles devront être prises en charge et éliminées par les propriétaires. Les arrêtés concernant ces infractions doivent impérativement être observés par tous.

■ HEURES D'OUVERTURE DÉCHETTERIE ■

La déchetterie du Tinal d'Abrens est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les déchets dits « encombrants » doivent y être déposés, ils y seront

plus à leur place que dans la nature. Même si l'on est propriétaire de la parcelle, c'est toujours un délit passible d'amende. Petit rappel : les encombrants sont les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids nécessitent un mode de gestion particulier et peuvent selon leur nature être traités dans des filières de recyclages. Ils ne doivent pas être placés dans les conteneurs collectifs, destinés aux déchets qu'on ne peut recycler et de taille plus réduite... Encore une fois, les personnes dans l'impossibilité d'effectuer un transport vers la déchetterie peuvent faire appel aux services municipaux.

■ ASSOCIATION « ENTRAIDE » ■

Lors des divers chantiers réalisés ces derniers mois par nos Services techniques et notamment les travaux de mise aux normes de notre stade municipal, la commune a dû renforcer son effectif. Pour cela, elle s'est adressée une nouvelle fois à l'Association « Entraide » qui a mis à disposition, pour la durée des travaux, un agent qualifié en la personne de Romain Roubio.

La simplicité de la démarche, sa souplesse, ont séduit l'équipe municipale. L'association est l'employeur et se charge de toutes les formalités légales. Cette mise à disposition constitue aussi une démarche d'insertion.

Cette possibilité est ouverte à tous : collectivités, associations, professionnels, particuliers...

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'Association « Entraide », du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tél : 04 68 26 63 38 ; 06 69 25 81 95 ; 06 59 75 23 03.

e. mail : aientraide@orange.fr

Nota important : Entraide fonctionne dans les deux sens. Si vous êtes en recherche d'emploi, vous pouvez aussi contacter l'association qui a besoin d'intervenants dans tous les métiers.

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

Depuis début octobre, chaque mercredi matin, les bambins de maternelle, accompagnés par Béatrice, Martine et leur maî-



tresse Marie Soler, se rendent à la bibliothèque municipale. Dans la bonne humeur, les petits lecteurs en herbe choisissent un livre qu'ils emmènent à la maison. Maman ou Papa seront là pour les aider dans leur lecture. Puis, avant de quitter la bibliothèque, assis en rond autour de leurs accompagnatrices ils écoutent sagement l'histoire qu'on leur lit.

Vivement mercredi prochain.

Avis aux lecteurs

Ouverture de la bibliothèque mercredi matin de 09h30 à 11h00. Fermée mercredi après-midi. Lundi et samedi horaires inchangés.

AGENDA

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Rassemblement devant la mairie.

A 11h45, départ du défilé pour le monument. A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur offert par la municipalité au foyer et banquet fraternel organisé par les Anciens Combattants. Gaston Sarda reçoit les inscriptions jusqu'au 6 novembre (tarif : 23 euros).

Dimanche 16 novembre, à partir de 15h

La Ligue contre le cancer organise un thé dansant au foyer de Laure. L'animation musicale sera confiée à l'orchestre Patrick Paulin.